L'Affiliation

Définition

L'affiliation d'une association à une fédération est d'abord l'expression manifeste de la volonté d'adhérer au contrat d'association qui fonde l'existence de la fédération.

Elle permet notamment :

- de participer à la vie fédérale,
- de délivrer des licences aux membres,
- d'accéder aux activités compétitives,
- de bénéficier des garanties d'assurance souscrites par la fédération,
- et d'accéder aux formations fédérales organisées pour les dirigeants, juges, arbitres et sportifs.

L'affiliation est une des conditions pour l'obtention de l'agrément auprès de la D.D.J.S. pour les associations organisant des compétitions. Elle permet de bénéficier de certaines subventions et demeure un indice pour les services fiscaux afin d'évaluer le caractère réellement associatif de la structure.

Comment s'affilier à la Fédération Française de Natation?

1. Les documents nécessaires à une nouvelle affiliation

Toute association désirant s'affilier doit s'adresser au Comité Régional de Natation dont elle dépend.
Ce dernier lui délivrera une fiche de demande d'affiliation (ci-après) qu'elle lui retournera dûment complétée et accompagnée des documents suivants :

- Les statuts de l'association
- Le récépissé de dépôt des statuts de l'association délivré par la Préfecture, et
- Le procès verbal de l'Assemblée Générale mentionnant que l'association souhaite être affiliée à la FFN.

2. La période d'affiliation

La réaffiliation d'un club doit se dérouler en début de saison du 16 septembre au 30 novembre. Au-delà de cette date, une majoration tarifaire leurs est appliquée.
Pour les nouveaux clubs et les clubs d'été, l'affiliation est possible tout au long de la saison sans majoration forfaitaire.

3. Le montant de l'affiliation pour 2010-2011 (tarifs indissociables) :

	Clubs "annuels"	Clubs d'été
Affiliation	130 €	69 €
Agrément ENF (y compris package ENF)	30 €	30 €
Cotisation assurance (responsabilité civile personnelle des dirigeants des clubs)	16 €	16 €
Maintenance Informatique	60 €	30 €
Annuaire fédéral	23 €	23 €
Communication interne (2 abonnements Natation Magazine attribués nominativement 1 au président et 1 au secrétaire et 3 numéros « Annuels » : Annuel Résultats, Annuel Règlements et Annuel Natation Course)	111 €	111 €
Total	**370 €**	**279 €**
Frais de gestion pour affiliation hors période	92 €	Néant
Total	**462 €**	**279 €**

Les nouveaux clubs sont exonérés des frais d'affiliation pour la première année.
Ne sont pas considérés comme nouveaux clubs :

- ceux issus d'une fusion de clubs,
- ceux ayant modifié leur appellation,
- ceux issus d'une scission de clubs,
- ceux ayant changé de numérotation.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

148, avenue Gambetta 75980 Paris cedex 20
Tél. : 01 40 31 17 70 – Fax : 01 40 31 19 90
e-mail : ffn@ffnatation.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

Affiliation d'un nouveau club

OLYMPIADE 2009-2012

(Reconnue d'utilité publique, décret du 7 juillet 1932)
148, avenue Gambetta - 75980 PARIS Cedex 20

TYPE DE CLUB

❒ Annuel ❒ Eté

ACTIVITÉ

Il faut impérativement cocher toutes les activités pratiquées dans votre club

❒ Natation
❒ Eau libre
❒ Plongeon
❒ Water-polo
❒ Natation synchronisée
❒ Nagez Forme Santé
❒ Eveil (0 - 6 ans)

Siège social

Nom du club :
Adresse :
Code postal : Ville :
Site Web URL : http://
Dénomination exacte du club déposé en préfecture :

Correspondant principal (obligatoire)

Correspondant auquel sera adressée toute correspondance FFN (publications, classement des clubs, documentation, etc.)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail : @ Tél. :
(obligatoire)
Tél. (2) :

Bureau

Président :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail : @ Tél. :

Trésorier :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail : @ Tél. :

Secrétaire :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail : @ Tél. :

Date et signature du Président
Renseignements certifiés exacts

Date et signature du Comité régional